



Problème de voiture achetée puis reprise par le vendeur

Par **oeillet60**, le **25/11/2008** à **16:28**

Mon fils, qui habite dans la Somme, avait acheté une voiture à crédit. Il a réglé 3000.00 euros pour cette voiture. Puis il a perdu son travail et n'a pas pu continuer à rembourser. Le vendeur a récupéré la voiture. Cette dernière a été vendue aux enchères la somme que mon fils devait (8000.00€). Là, mon fils est convoqué au tribunal car soit disant il doit encore cette somme d'argent (8000.00 €) . Comment peut-il faire pour s'en sortir? Merci de votre aide car il est convoqué en décembre